

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NKOLMETET

SECRETARIAT GENERAL

BP 464 Mbalmayo

Email : c.nkolmetet@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NKOLMETET COUNCIL

GENERAL SECRETARY

P.O. BOX 464 Mbalmayo

Email : c.nkolmetet@gmail.com

Décision Municipale n° 01 /2026/DM/C.NKMT/SG du 1 AVR 2026 portant attribution du DAO n°001/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2026 du 29/01/26 pour les travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands boubiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng(05Km) et Nkoloveng-Mbéga-limite Fackele (10Km) dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

- Vu la constitution ;*
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*
- Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2024 portant loi des finances pour l'exercice 2025*
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/ 076 du 08 Mars 2012 ;*
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;*
- Vu le Décret N°2025/355 du 22 juillet 2025 portant nomination de Monsieur SADI Gilles Christian aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et So'o ;*
- Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;*
- Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.*
- Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet*
- Vu DAO n°001/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2026 du 29/01/26 pour les travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands boubiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng(05Km) et Nkoloveng-Mbéga-limite Fackele (10Km) dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.*
- Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 13 Mars 2026*
- Considérant les nécessités de service ;*

DECIDE :

Article 1^{er}. Le Groupement des Etablissements : Ets CRESCENDO/Ets BESSALA ET FILS, est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la l'appel d'offre susmentionné.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant TTC (Frs CFA)	Délais
Travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands bourbiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng (05Km) et Nkoloveng-Mbégalimite Faেকে (10Km) dans la Commune de Nkolmetet.	Groupement Ets CRESCENDO /Ets BESSALA ET FILS	222 960 4758frs	06 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

Ampliations :

- ARMP/CE/Ydé ✓
- Préfet/NS/Mbyo ;
- DDMINMAP/NS/Mbyo
- DDMINDDEVEL/NS/Mbyo
- CSPE/NS/Mbyo
- Président CIPM/Nkmt
- Attributaire
- Affichage
- Chrono/Archives

Nkolmetet, le **1 AVR 2026**

Le Maire,

(Autorité contractante)



*Mme Josephine Tolang
Anaba Mbanga*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail- Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NKOLMETET

SECRETARIAT GENERAL

BP 464 Mbalmaye

Email : c.nkolmetet@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NKOLMETET COUNCIL

GENERAL SECRETARY

PO. BOX 464 Mbalmaye

Email : c.nkolmetet@gmail.com

COMMUNIQUE

N° 01 /2026/C/C.NKMT/SG du 1 AVR 2026

Attribution du DAO n°001/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2026 du 29/01/26 pour les travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands boubiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng(05Km) et Nkoloveng-Mbéga-limite Faekele (10Km) dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET COMMUNIQUE

Par décision n° 01 /2026/DM/C/C.CKMT/SG du 1 AVR 2026, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant TTC (Frs CFA)	Délais
Travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands boubiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng(05Km) et Nkoloveng-Mbéga-limite Faekele (10Km) dans la Commune de Nkolmetet.	Groupement Ets CRESCENDO /Ets BESSALA ET FILS	222 960 4758frs	06 mois

Le groupement susnommé, est retenue pour les travaux de réfection de tabliers effondrés sur les rivières Mingwé, Toro I et Toro II, avec traitement de ponts de rupture (grands boubiers) sur les tronçons de route : Yop (Inter N9)-Nkoloveng (05Km) et Nkoloveng-Mbéga-limite Faekele (10Km) dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

Il est pour ce fait invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Nkolmetet pour l'établissement des lettres commandes./-

Ampliations

- ARPM/CE/Yd ✓
- Préfet/NS/Mbyo
- DDMINMAP/NS/Mbyo
- DDMINDEVEL/NS/Mbyo
- CSDPE/NS/Mbyo
- Président CIPM/Nkmt
- Attributaire

